

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Installation d'un parc photovoltaïque – Commune de BRIE-SOUS-MATHA

1. Contexte et objectifs

La commune de Brie-sous-Matha, engagée dans une démarche de transition énergétique et de valorisation de son patrimoine foncier, souhaite étudier la faisabilité de l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur son territoire.

Dans ce cadre, la commune lance un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** à destination des opérateurs du secteur des énergies renouvelables, afin de :

- Identifier des porteurs de projets expérimentés,
 - Recueillir des propositions techniques, juridiques et financières,
 - Sélectionner un ou plusieurs partenaires pour la mise en œuvre d'un projet cohérent avec les ambitions territoriales et environnementales de la commune.
-

2. Description du site pressenti

- **Localisation** : Charbonneau – route de Matha
 - **Nature du site** : terrain communal (zone de lotissement)
 - **Surface disponible** : environ 6 hectares
 - **Propriétaire** : Commune
-

3. Attentes de la commune

Les propositions devront prendre en compte les éléments suivants :

- Une production d'électricité renouvelable optimisée,
 - Une intégration paysagère et environnementale du projet,
 - Un montage juridique sécurisé et avantageux pour la commune,
 - Des retombées économiques locales (loyer, fiscalité, implication citoyenne...),
 - Le respect de la réglementation en vigueur (urbanisme, environnement...).
-

4. Contenu attendu des candidatures

Les candidats sont invités à fournir un **dossier de présentation** comprenant :

1. **Présentation de l'opérateur** : références, expériences similaires, moyens humains et techniques ;
2. **Note d'intention** : vision du projet, proposition technique (type de panneaux, puissance installée, etc.), calendrier indicatif ;
3. **Modèle économique** : montage juridique envisagé, mécanisme de financement, modalités de rémunération de la commune ;
4. **Approche environnementale** : gestion du site, impact sur la biodiversité, mesures compensatoires le cas échéant ;
5. **Partenariats locaux** : possibilité de participation citoyenne, partenariats économiques ou sociaux.

5. Modalités de réponse à l'AMI

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 11 décembre 2025
- **Format de la réponse** : [PDF, version électronique et/ou papier]
- **Adresse de dépôt** :
Mairie de Brie-sous-Matha
Allée Marianne
ou par email à : mairiebriesousmatha@wanadoo.fr

6. Procédure de sélection

À l'issue de l'analyse des candidatures, la commune pourra :

- Organiser des auditions avec les candidats présélectionnés,
- Demander des compléments d'information,
- Sélectionner un ou plusieurs partenaires pour une phase d'étude de faisabilité approfondie.

7. Contact

Pour toute demande d'information complémentaire, les candidats peuvent contacter :

Bernard GOURSAUD

Maire de Brie-sous-Matha

Tél. : 06 20 63 80 43 – 05 46 26 64 61

Email : bg.goursaud@gmail.com

8. Calendrier prévisionnel

A déterminer ultérieurement. Objectif 3 ans

AR Prefecture

017-211700679-20251104-2025NOV033-DE
Reçu le 13/11/2025

Étape	Date prévisionnelle
Publication de l'AMI	
Réception des candidatures	11/12/2025 à 17h en mairie
Analyse et présélection	15/12/2025 à 18h
Auditions éventuelles	Du 15 au 20/12/2025
Sélection finale / lancement des études	22/12/2025

Fait et délibéré le 04/11/2025



AR Prefecture

017-211700679-20251104-2025NOV033-DE
Reçu le 13/11/2025